

Année 2011 N° 15

Juillet-Aout
septembre



COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

Les feuilles de Saint Sulpice

Mes Chers Concitoyens,

L'actualité communale, à cette période de l'année, c'est traditionnellement la rentrée scolaire.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Franck BERNARD, comme Principal du collège. Il remplace Mme CANOZ qui a été nommée dans un établissement de ST LEONARD DE NOBLAT. Nous souhaitons la bienvenue au premier et nous remercions la seconde pour le travail qu'elle a accompli dans notre Collège.

L'effectif du Collège est en hausse puisqu'il approche les 200 élèves.

A l'école élémentaire et maternelle, le nombre de postes est stable avec sept enseignants pour 9 niveaux de classes. A la demande des communes de Lussac les Eglises, Saint Martin le Mault et Jouac, nous avons signé une convention pour scolariser les 7 enfants de CM1-CM2 de l'école de Lussac les Eglises dans notre établissement. En contrepartie, les communes de résidence des enfants concernés acquitteront une participation financière. Le Conseil Général a mis en place les déplacements de ces élèves.

Pendant les vacances, les employés communaux ont réalisé une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite dans le bâtiment abritant les classes de CM1-CM2, la bibliothèque et la salle informatique. Il nous faut aménager un WC de plain-pied pour compléter cet aménagement.

A la fin de l'année, les travaux de mise en sécurité de l'espace scolaire débiteront :

1. Un terrain de jeux complétera la cour de récréation située près de l'ancienne cantine (GS, CP, CE1, CE2),

2. Un nouvel accès plus large pour le Collège et la Maternelle. De nouveaux parcours du public scolaire seront mis en place (Ecole-Cantine//Maternelle cars//Elémentaire-cars//nouveaux portails) ainsi que l'implantation de nouvelles limites (clôtures -murs)

3. La réfection du trottoir qui longe l'espace scolaire avec l'implantation d'un abri-bus (financé par le Conseil Général) et la construction de sanitaires publics près de l'ancienne bascule. Coût de l'opération 93 272 € H.T.

Subventions : 50 134 €
Nous comptons sur la compréhension des usagers pour les perturbations que vont engendrer ces travaux qui amélioreront les conditions de scolarisation de nos enfants.

D'autres travaux vont se réaliser dans les prochains mois : Au village des Granges, construction d'une station de traitement des eaux usées

Coût de l'opération 38 600 € H.T.
Subventions : 9 650 €

Sur le bâtiment du Foyer Rural, réfection de 240 m² de toiture

Coût de l'opération 13 277 € H.T.
Subventions demandées.

Nous avons déposé des demandes de subventions pour le changement des fenêtres du bâtiment et l'isolation des combles qui abritent le centre médico-social (réalisation 2012/2013).

Concernant le dossier du Domaine de La Pérelle, nous mettons en place la signature auprès de l'Etude Notariale de St Sulpice les Feuilles. Nous allons aboutir très prochainement.

La rentrée scolaire va de pair avec celle des associations qui reprennent leurs activités. Un calendrier est à disposition au secrétariat de la Mairie. Pour le projet éducatif territorial, tous les renseignements sont à prendre à la Communauté de Communes Brame-Benaize.

La richesse du tissu associatif est un atout incontestable pour notre commune, merci à tous les bénévoles qui les animent.

Bonne rentrée à tous

Le Maire

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 28 Juin 2011.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 Juin 2011 à 20 Heures 30, selon convocation du 20 Juin 2011, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absent : M. Amédée MAILLASSON

Pouvoir de M. MAILLASSON pour M. JOUANNY

M. Alain JOUANNY a été élu secrétaire de séance.

I - Domaine de La Pérelle : Tribunal Administratif

Monsieur le Maire informe que suite au jugement rendu par le Tribunal Administratif de Limoges le 26 Mai 2011, il a pris contact avec M. DICKIN qui souhaite signer après le 27 juillet 2011, soit après la durée du recours en appel.

En attendant, la Commune entretient toujours les espaces verts, et PROMETER y effectue les master-class de céramique (convention signée avec PROMETER).

II - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire explique que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est mis en place par l'Etat dans le cadre de la Réforme des Collectivités Territoriales. Il précise que :

Chaque Commune a obligation d'adhérer à une Communauté de Communes

Une Communauté de Communes doit compter au moins 5 000 Habitants

La Communauté de Communes Brame-Benaize compte 8 400 Habitants, après sa fusion avec Magnac Laval en 2005, qui fut la première fusion en Haute-Vienne et la 3^e en France.

Disparition du Syndicat de Ramassage Scolaire

Réunion de la CDCI en septembre 2011

Schéma arrêté en décembre 2011

Mise en place des futures fusions courant 2012

Nouveaux Conseils Communautaires en place pour janvier 2013

Monsieur le Maire indique que les Communes et Communautés de Communes doivent se prononcer sur ce schéma avant le 5 Août 2011.

M. Joël DUBOIS remarque que dans ce schéma, il n'existe aucun lien entre St-Sulpice-les-Feuilles et La Souterraine, et pose la question du problème financier qui pourrait résulter du départ de Communes vers une autre Communauté de Communes.

Après discussion le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui maintient la Communauté de Communes Brame-Benaize dans son état actuel.

Votants : 13

POUR : 13

III - Assainissement

Avenue Charles Ferrant/Avenue de La Pérelle = Joffre-Philippon/Castel/Mairie

Monsieur le Maire rappelle que l'Indivision Joffre-Philippon a déposé une Déclaration Préalable pour une division parcellaire afin de créer un lotissement de 7 lots.

Véolia a réalisé une étude relative à l'assainissement et a conclu que le tuyau de diamètre 300 est conforme.

La D.D.T. a émis un avis favorable à ce projet de lotissement.

M. JOFFRE a réalisé les travaux de raccordement.

Au vu de ces travaux chez ses voisins, Mme CASTEL refuse que l'assainissement du futur lotissement soit raccordé sur la canalisation traversant son terrain et celui de Mme JAMMOT.

Monsieur le Maire retrace alors, l'historique de cette affaire :

La canalisation traversant la propriété de Mme CASTEL a été réalisée par son père, M. LERAT, en 1964, afin d'y recevoir les eaux de ruissellement.

Quand M. PHILIPPON a acheté les terrains, il a constaté que la canalisation était effondrée, et il a payé des buses que la Commune a posées et raccordées à la canalisation de M. LERAT.

Avec le temps, il s'avère que la canalisation de M. LERAT récupère toutes les eaux venant de l'Avenue Charles Ferrant en plus des eaux de ruissellement.

En 1982, le Maire, M. CASTEL, a autorisé, par arrêté le raccordement de la fosse de M. PHILIPPON à la conduite de M. LERAT.

M. Jean-Paul LOIZEAU dit que si le lotissement était réalisé avec des assainissements individuels raccordés à la canalisation de M. LERAT, se serait mieux.

Monsieur le Maire informe qu'il a fait une proposition à Mme CASTEL :

. la Commune intègre dans le réseau communal cette conduite qui sera refaite aux frais de la Commune :
Mme CASTEL refuse.

. on peut demander à M. JOFFRE de faire un assainissement individuel dont les rejets iraient dans la canalisation : Mme CASTEL refuse.

A suivre.....

Les Granges

Monsieur le Maire rappelle que M. Mathieu VIOLAS qui a établi le projet d'assainissement des Granges, a quitté le cabinet d'études LARBRE pour BEMP.

La proposition faite s'élève à 3 700 €H.T.

Les travaux pourraient débuter en septembre 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire a signé le contrat de maîtrise d'œuvre.

V - Impayés de loyer

Monsieur le Maire demande l'autorisation de saisir Maître LANDELLE, huissier de justice, successeur de Maître NICODEME à Magnac-Laval, afin de mettre en place une procédure à l'encontre de M. Christian DRU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à contacter Me LANDELLE.

VI - Logement Rue Jean Jaurès

Monsieur le Maire informe que l'un des logements situé Rue Jean Jaurès sera libre au 1^{er} Juillet 2011. A ce jour, il n'a reçu qu'une seule demande de location : M. Michel REJAUD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le bail.

VII - Convention Ecole Lussac

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi d'une demande de l'Ecole de Lussac les Eglises et de l'Inspection Académique afin de recevoir à l'Ecole de St-Sulpice-les-Feuilles les enfants de CM1-CM2 à compter de la rentrée de septembre 2011.

Ces enfants sont issus des Communes de Jouac, St Martin le Mault et Lussac les Eglises.

Ces élèves bénéficieront du transport scolaire (Conseil Général) et fréquenteront la garderie. Les frais de garderie seront pris en charge par les communes de résidence.

Il précise que si les enfants sont scolarisés à St-Sulpice-les-Feuilles (ils ne feront plus partie de l'effectif de l'Ecole de Lussac), les communes de résidence devront participer aux frais de scolarité, et qu'une convention de scolarisation existe déjà entre Jouac et St-Sulpice-les-Feuilles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de scolarisation avec les Communes de St-Martin-le-Mault et Lussac les Eglises.

INFOS

SAUR

M. Alain BONNET informe qu'il a reçu le rapport de l'eau :

754 clients

Volume vendu 65 365 m3, soit un volume moyen de 86 m3

Volume acheté 89 849 m3

Soit un rendement de 74 %

Le Conseil Municipal demande un rendement à 80 %

SYDED

Eco-points :

<u>Marché passé</u>	<u>Prix de vente</u>
Verre	22.20 € la Tonne
Papier	75.00 € «
Carton	50.00 € «
Plastique	
TEHD	210.00 € «
PET	
. Clair	405.00 € «
. Foncé	230.00 € «
Alu	422.00 € «
Brique carton	0.00 €
Acier	
Boîte	131.02 € «
Mache fer	57.48 € «

Michel DONY demande ce que représentent ces recettes dans le budget du SYDED

Réception des travaux

M. Didier PENOT informe que les travaux d'effacement de réseaux ont été réceptionnés ce jour même.

Tous les trottoirs déjà terminés en enrobés resteront en l'état. Les autres seront réalisés en sable de carrière.

Coût pour la Commune : 73 000 € HT, TVA récupérée 8 à 9 000 €.

Assemblée Générale du Foot

M. Didier PENOT fait un rapport de l'assemblée générale du foot. Le club a fait une belle saison.

Le club sollicite la possibilité d'utiliser le local des arbitres pour entreposer le matériel de l'Ecole de Foot St-Sulpice/Arnac, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

d'installer une hotte dans le local « buvette », coût : 139 € ; après discussion, le Conseil Municipal décide de faire installer un extracteur.

Rentrée Scolaire

Monsieur le Maire informe que la rentrée scolaire aura lieu le 5 Septembre 2011.

Effectifs du Collège : 200

Effectifs de l'Ecole Elémentaire et Maternelle : environ 160

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 10 Août 2011.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 Août 2011 à 20 Heures 30, selon convocation du 28 Juillet 2011, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absent : Mme Patricia MARTIN

Pouvoir de Mme MARTIN pour M. DONY

Mme Monique PINARDON a été élue secrétaire de séance.

I - La Pérelle

Monsieur le Maire rappelle que le Tribunal Administratif de Limoges dans son jugement du 26 Mai 2011, a condamné M. Dominique VIOLET à verser à la Commune de St-Sulpice-les-Feuilles, une somme de 1 000 € et à M. DICKIN et Mme ARMITAGE, une somme de 1 000 €

Il informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le chèque de 1 000 €

Il informe que le délai de recours en Cour d'Appel était jusqu'au 27 Juillet 2011. A ce jour, la Cour d'Appel de Bordeaux n'a signifié aucun recours.

M. DICKIN souhaite finaliser la vente courant Août.

Monsieur DONY souhaite qu'une délibération soit prise pour l'encaissement du chèque de 1 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement.

II – Travaux

Les Granges

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers de consultation ont été transmis aux entreprises locales susceptibles de réaliser les travaux d'assainissement des Granges.

Il informe que le début des travaux est prévu le 1^{er} Octobre, et qu'une réunion de travail sur site avec les habitants des Granges aura lieu préalablement au début des travaux.

Place de la Mairie

Une nouvelle rencontre avec Atelier 4 a eu lieu pour la mise en sécurité de l'espace scolaire, Place de la Mairie.

Le début des travaux est prévu en Décembre 2011.

Les entreprises locales seront consultées pour ces travaux (terrassement, maçonnerie, clôtures...)

Foyer Rural

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la toiture du Foyer est très endommagée et doit être refaite sur environ 240 m². Des fournisseurs ont été contactés pour obtenir le coût de la matière première : 4 500 €H.T.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est urgent d'intervenir sur cette toiture, car des infiltrations d'eau se produisent dans le logement, qui a été récemment refait à neuf.

La question qui se pose : Qui fait le chantier ? les agents communaux ou une entreprise.

Mais se posent les problèmes :

d'habilitation du personnel

garantie sur les travaux

matériel adapté

deux entreprises sont implantées sur la commune

pour bénéficier d'une subvention il faut l'intervention d'une entreprise

Monsieur le Maire demande alors de faire un choix. Il est décidé de consulter les entreprises locales. Monsieur DUBOIS dit qu'il ne souhaite pas faire de devis ; Monsieur le Maire contactera l'entreprise BOIRON.

La décision finale sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

III – Personnel Communal

Mme Aurélie CAMUS

Monsieur le Maire rappelle que Aurélie CAMUS est en contrat C.D.D. depuis plus de 2 ans, et qu'elle remplit parfaitement les missions qui lui sont confiées (garderie périscolaire, ménage, remplacement du personnel au restaurant scolaire...), et qu'il s'avère que son emploi n'est plus occasionnel mais permanent.

Il propose donc de la nommer en qualité d'adjoint technique territorial de 2^e Classe à temps complet à compter du 1^{er} Janvier 2012.

Contrat assurance collective du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'assurance des risques statutaires auprès de la CNP arrive à échéance le 31 Décembre 2011.

La Commune étant affilié au Centre Départemental de Gestion, c'est ce dernier qui a effectué la consultation. La Commission d'appel d'offres du CDG 87 a retenu la compagnie CNP avec l'intermédiaire DEXIA SOFCAP pour souscrire un contrat en capitalisation prenant effet le 1^{er} Janvier 2012 pour une durée de 5 ans.

L'offre retenue propose les taux suivants :

Avec franchise de 10 jours par arrêt, dans le seul cas de maladie ordinaire

Agents CNRACL 5.94 %

Agents IRCANTEC 0.95 %

Avec franchise de 20 jours par arrêt dans le seul cas de maladie ordinaire

Agents CNRACL 5.81 %

Le Conseil Municipal décide de souscrire à cette assurance des risques statutaires

- avec franchise de 20 jours pour les agents CNRACL au taux de 5.81 %

- avec franchise de 10 jours pour les agents IRCANTEC au taux de 0.95 %

IV – Logements communaux

Rue Jean Jaurès

Monsieur le Maire informe que Monsieur REJAUD, qui avait demandé le logement situé Rue Jean Jaurès, ne souhaite pas donner suite.

Une autre personne contactée n'est pas intéressée par ce logement.

Mlle Géraldine LEMAITRE a déposé une demande de location de ce logement, que M. le Maire a accepté. Le bail prendra effet mi-août.

Rte d'Arnac (complexe sportif Le Mondelet)

Logement occupé par M. DRU. Un huissier a été contacté : ouverture de porte : 380 €+ frais de dossier et d'honoraires.

V – Mobilier scolaire

Monsieur le Maire informe que le mobilier scolaire actuel est très vétuste, et que Madame la Directrice de l'Ecole lui a demandé si la Commune pouvait investir dans du mobilier neuf. Dans un premier temps, il faudrait environ 5 à 6 000 € pour acheter des chaises et des tables réglables en hauteur, cette somme n'a pas été prévue au budget primitif, s'il est décidé d'acheter du mobilier scolaire, il faudra donc prendre une D.M. au prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des devis qui seront étudiés lors d'un prochain Conseil Municipal.

Michel DONY demande que les Communes dont les enfants sont scolarisés à St-Sulpice-les-Feuilles participent au financement du mobilier.

VI – Bureau de Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'immeuble situé Rue Jean Jaurès, hébergeant le bureau de poste, sera prochainement mis en vente avec obligation de conserver le bail commercial (6 ans).

Pour le futur propriétaire se posera le problème de l'accessibilité du bâtiment (obligatoire en 2015).

INFOS

Eco-points

Il faudra prévoir une plate-forme en béton pour les containers du Mondelet.

Le SYDED doit fournir des panneaux d'information de tri.

SAUR

Eau potable

Monsieur BONNET, informe le Conseil Municipal qu'il y a eu une fuite d'eau importante au Moulin de Peupiton dans la rivière. Ce qui explique la baisse de rendement du réseau.

Aujourd'hui le rendement du réseau est de 82 – 84 %.

Prestation assainissement

Monsieur BONNET informe le Conseil Municipal qu'il faut changer des paniers de regards.

Chemins de randonnée

Après avoir consulté la carte des sentiers pédestres, Michel DONY demande que soient revus les itinéraires avec le Conseil Général, car il y a trop de routes, notamment la route des Grands Chézeaux.

Monsieur BONNET répond que le Conseil Général considère le bord de l'Etang de Gençais trop dangereux et souhaite diminuer le nombre de conventions avec les propriétaires privés.

Michel DONY demande au Maire de convoquer Mme PAILLER du Conseil Général (qui a suivi ce dossier), avec le Conseil Municipal et le Président du Foyer Rural, afin de revoir les itinéraires.

Terrain communal Route de St Hilaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Monsieur GILLET. Ce dernier se plaint des nuisances sonores occasionnées par les manifestations estivales sur le terrain communal Route de St-Hilaire.

Monsieur GILLET envisage de porter plainte en cas de poursuite des nuisances sonores. Monsieur le Maire lui a expliqué que les manifestations n'ont lieu sur ce site que du 1^{er} juillet au 31 août (5 ou 6 par an)

Monique PINARDON dit que si ces quelques manifestations estivales n'existent plus, dans la Commune, il n'y aura plus rien.

Monsieur le Maire envisage de réglementer la sonorisation et la durée des manifestations.

Il se renseignera sur la législation concernant le bruit.

Convention pour les frais de scolarité avec Lussac, St Martin et Jouac

7 enfants sont concernés en classes de CM1 et CM2. La convention a été signée.

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 26 Septembre 2011.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 Septembre 2011 à 20 Heures, selon convocation du 19 Septembre 2011, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absent : M. LOIZEAU Jean-Paul

M. Alain JOUANNY a été élu secrétaire de séance.

I – Approbation des procès-verbaux des 28 Juin et 10 Août 2011

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler, après la lecture des 2 derniers procès-verbaux.

Puis il demande au Conseil Municipal de les approuver : à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces procès-verbaux.

II – Ordre du Jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de modifier comme suit l'ordre du jour :

Dossier DRU

Terrains en vue d'un lotissement

Et en info : l'opération Nettoyons la Nature du Conseil Municipal des Jeunes

La Pérelle

Résidence du Cèdre

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette modification de l'ordre du jour.

III – Travaux

Foyer Rural

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de réfection de toiture sont nécessaires (240 m²) et que lors de la séance du 10 Août dernier, il avait été décidé de consulter des entreprises pour réaliser ces travaux.

4 entreprises ont répondu :

Christophe BOIRON : 14 477 €H.T.

Philippe VALLAUD : 13 908 €H.T.

Jean-Michel PINARDON : 13 421 €H.T.

EURL MARTINET : 13 277 €H.T.

Monsieur le Maire informe que ces offres ont été examinées par la Commission des Travaux, les adjoints et lui-même, et qu'il propose de retenir l'entreprise EURL MARTINET pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Monsieur Jean-Paul LOIZEAU est arrivé à 20 Heures 20

Les Granges

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a consulté 3 entreprises pour les travaux d'assainissement des Granges :

SAS LOIZEAU 41 340 €H.T.

SARL ROCHE 45 670 €H.T.

SARL T.P.R.L. 42 990 €H.T.

Il explique que M. VIOLAS du Bureau d'Etudes VR D'EAU a examiné ces offres et qu'il propose de retenir la SAS LOIZEAU pour effectuer ces travaux ; de plus, il faudra passer une convention avec un propriétaire privé (Mme Sonia COCHEME) pour le rejet et mettre en place la procédure de vente des biens de section des Granges.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de retenir la SAS LOIZEAU pour effectuer les travaux d'assainissement des Granges

Autorise le Maire à lancer la procédure de vente des biens de section des Granges

Autorise le Maire à signer la convention avec Mme COCHEME

IV – Demandes de subventions

Après du Conseil Général, C.T.D.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des C.T.D. pour :
la toiture du Foyer Rural

les menuiseries extérieures du Centre Médico-social, pour lesquelles 2 entreprises ont fait une offre :

ADAM 11 512 €H.T.

JSM Menuiserie SARL 23 250 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, le Maire à déposer ces dossiers de demande de subvention, avec pour les travaux du Centre médico-social, le devis le plus élevé.

Après de l'Etat : D.E.T.R.

Monsieur le Maire propose de déposer les mêmes dossiers qu'au Conseil Général.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Il est abordé le problème du chauffage dans les bâtiments communaux : Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Bernard PHILIPPON pour étudier la possibilité de mettre des robinets thermostatiques ou des thermomètres d'ambiance.

Michel DONY demande si des aides peuvent être accordées, et de se renseigner auprès de l'ADEME.

V – Mobilier scolaire

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion du 10 août, il a contacté plusieurs sociétés susceptibles de fournir du mobilier scolaire (30 chaises et tables) :

CAMIF 4 523 €T.T.C mais avec un problème de couleur (pas les mêmes couleurs de chaise et table)

DELAGRAVE 3 995 €T.T.C, garantie 30 ans

Librairie Laïque et MAJUSCULE n'ont pas répondu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer commande auprès de DELAGRAVE.

VI- Décisions Modificatives

Monsieur le Maire propose les décisions modificatives suivantes au Budget Communal :

Section de Fonctionnement

Dépenses

art 60628	Pharmacie	600,00
art 60636	Vêtements	600,00
art 6064	Fournitures de Bureau	1 000,00
art 6248	Autres services	- 800,00
art 668	Intérêt sur OC	1 000,00
TOTAL Dépenses		2 400,00

Recettes

art 70311	Concessions cimetière	700,00
art 70878	Consommation eau locataires	100,00
art 74718	Frais assemblées électorales	149,00
art 7485	Dotations CNI/Passeport	400,00
art 7718	Remboursement divers	1 051,00
TOTAL Recettes		2 400,00

Section d'Investissement

Dépenses

art 21318	Rideaux + toiture Foyer	20 028,00
art 21784	Mobilier scolaire	4 000,00
art 2313	Rideaux du Foyer	- 4 028,00
art 2315	Travaux divers	- 5 400,00
TOTAL Dépenses		14 600,00

Recettes

art 1321	Subvention Etat	4 000,00
art 2764	Vente à crédit	10 600,00
TOTAL Recettes		14 600,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces décisions modificatives.

VII – Transport à la piscine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité des devis pour le transport à la piscine de La Souteraine :

THURET	93 €
MOREAU	110 €
LAVALADE	148 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise THURET pour effectuer le transport à la piscine.

VIII – Participation financière à l'Association Cantonale d'Aide aux Personnes Agées

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association Cantonale sollicite une participation de 2.69 € par habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater cette somme.

IX – Dossier DRU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a pris contact avec Me LANDELLE, huissier de justice à Magnac Laval pour procéder à l'ouverture de porte du logement situé au Stade du Mondelet et occupé par M. DRU Victor.

Il donne lecture du courrier de Me LANDELLE l'informant que le juge s'est prononcé défavorablement à l'ouverture de porte, mais qu'il est possible de mettre en place une procédure d'expulsion dont le coût s'élèverait à 1 200 €

Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de se prononcer sur cette procédure d'expulsion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à lancer la procédure d'expulsion et à signer toutes les pièces y afférent.

INFOS

Commission Environnement du Conseil des Jeunes

Mme CARMASOL dresse le compte-rendu de l'opération « Nettoyons la nature », organisée par le CMJ :

14 personnes étaient présentes dont des parents et 1 Président d'association : Pierre DUBRAC.

Peu de déchets trouvés au Stade

Puis, ils sont allés à la décharge de Chéniant : beaucoup de choses ont été trouvées (300 à 400 Kgs de déchets)...

C'était la première action de la Commission Environnement.

Michel DONY demande quel a été le rôle de Leclerc dans cette opération : Leclerc a fourni les affiches, T-shirts, gants, sacs poubelles...

La Pérelle

Monsieur le Maire informe que la date de signature a été reportée fin octobre.

Terrains

Monsieur PENOT a rencontré M. GAULIER qui serait vendeur de terrains. Ce terrain bénéficie du passage du réseau d'assainissement, de la proximité du lotissement de Néewiller sur lequel il y a l'eau et l'électricité. De plus, il est situé dans une zone calme à proximité du centre bourg.

Monsieur le Maire propose de demander à M. CHAIGNEAU, avant de poursuivre les négociations, une étude de sol afin de savoir si ce terrain conviendrait pour l'implantation d'un lotissement.

Monsieur LOIZEAU propose de viabiliser en plusieurs tranches.

Monsieur le Maire demande de voter :

Est-ce qu'on demande à M. CHAIGNEAU de faire une étude de terrain et un plan prévisionnel d'aménagement (estimation des coûts)?

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à contacter M. CHAIGNEAU

Fait-on un courrier à M. GAULIER ?

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit qu'il faut faire un courrier par lequel la Commune met une option sur ces terrains, sous réserve de l'étude et des financements.



Compte rendu de la commission environnement CMJ

6 juin 2011

Présents : Roméo TROMPEAU, Théo LABOUREIX, Clara MARTIN
Alain JOUANNY, Nelly CARMASOL

Excusées : Mathias RIGOLET, Marine et Maélis COYAT

Avancement du projet « nettoyons la nature » :

Comme les écoles ne peuvent pas participer à l'opération, il est décidé de réaliser le projet le samedi 24 septembre de 9H à 12H.

Rappeler aux employés communaux de repérer les sites qui nécessitent d'être nettoyés. (+ éventuellement récupérer des pinces à déchets)

Inviter les associations communales à participer ainsi que les jeunes de la commune.

Insertion dans le bulletin municipal à venir.

Préparer une première affiche le 4 juillet (les affiches à distribuer en septembre seront fournies par Leclerc.

Convoquer l'ensemble des commissions du CMJ le 4 juillet à 17H45 pour faire le point et trouver une date pour le pique-nique à l'étang communal.

Compte rendu de la commission environnement du CMJ

5 septembre 2011

Présents : Alain JOUANNY, Nelly CARMASOL, Amédée MAILLASSON Hervé BERNARD, Yvonne CHEVALIER (loisirs créatifs, Foyer Rural, Club du 3^{ème} âge), Pierre DUBRAC (société de pêche), Nicole LESCAROUX (restos du cœur)

Excusés : Michel DONY, Clara MARTIN, Théo LABOUREIX, M. PENAUD (FNATH) Roméo TROMPEAU

Ordre du jour : Nettoyons la nature le 24 septembre.

Le jour de la rentrée n'était certainement pas la date la plus adaptée pour une réunion avec les jeunes. Néanmoins nous remercions les représentants des associations présents.

Les affiches ont été fournies par les établissements Leclerc. Nous les personnalisons avec la date choisie et le logo du CMJ. Elles seront distribuées chez les commerçants et envoyées aux présidents d'associations.

Les T-shirts et les gants fournis par Leclerc seront à récupérer au magasin de la Souterraine après le 12 septembre.

Le rendez-vous est fixé à 9 heures samedi 24 septembre afin d'effectuer le ramassage des déchets sur le sentier (les Bouguillons- étang communal), l'ancienne décharge de Chéniant, le stade...

La commission environnement du conseil des jeunes a participé à l'opération nationale « Nettoyons la nature ! ».

Samedi 24 septembre 2011, la commission environnement du conseil des jeunes, le conseil municipal, les associations de Saint Sulpice les Feuilles, les habitants se sont retrouvés place de la mairie afin de lutter contre l'accumulation des déchets sauvages sur 2 sites de notre commune.

Malgré un nombre limité de participants : 8 conseillers jeunes, 2 conseillers adultes, 1 représentant des associations, 4 habitants de Saint Sulpice les Feuilles; l'équipe est partie à l'ancien stade derrière le collège, la collecte fut très limitée, avec seulement 4 ou 5 kgs de détritus; Ensuite, le groupe s'est mis en route vers l'ancienne décharge de Chéniant qui normalement ne devrait contenir que de la terre, du bois, des branchages, de la tonte ; amenés par nos entreprises communales et ne provenant que des chantiers de notre commune.

En arrivant sur place, nous avons pu constater le manque de civisme de certaines personnes

L'équipe remontant ses manches, a ressorti entre 300 et 400 kgs de déchets dits « ménagers, encombrants, ou à trier »

Après avoir réalisé ce travail, le groupe s'est retrouvé à la mairie pour une petite collation bien méritée.

Nous avons demandé aux jeunes de nous proposer des mots ou des phrases pour définir cette matinée.

« c'est dégoûtant »

« Il faut faire plus attention à la nature »,

« Il faut aller à la déchetterie et non à Chéniant »,

« Il faut arrêter de polluer la nature »,

Ce sont les jeunes qui doivent réapprendre à chacun le fait que la nature est notre univers, sans elle nous ne pourrions plus vivre en harmonie.

Le groupe s'est séparé en décidant de renouveler plus souvent cette opération.

Merci à ceux qui étaient présents, en espérant être beaucoup plus nombreux la prochaine fois.





COMPTE RENDU COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

Réunion du 10 Septembre 2011

Présents :

RIGOLET Matthias, PAPUCHON Sylvain, COYAT Marine, COYAT Maelis, MARTIN Clara.
MAILLASSON Amédée, JOUANNY Alain

Excusé :

BECK Dorian

Absents :

GOULIF Fatima, LONGEAUD Jordan

Le projet de la piste VTT prend un peu de retard. Les délégués de cette commission sports et loisirs étant en congés scolaires n'ont pas avancé. Le lieu d'implantation est fixé dans le coin du stade derrière le lotissement du Mondelet. Il faut se rendre sur place faire le piquetage et voir qui peut faire les travaux employés communaux « et/ou » entreprise ?

Réunion du Conseil Municipal des Jeunes se tiendra le Samedi 22 Octobre 2011 à 11 heures
salle de la Mairie

ECOLE DE FOOT ENTENTE ARNAC/SAINT-HILAIRE/SAINT-SULPICE

Succès pour la rentrée

La rentrée de l'Ecole de Foot de l'Entente a connu un réel succès.

La qualité et la quantité furent au rendez vous de ce moment fort. Le samedi 3 septembre, près de cinquante jeunes âgés de 5 à 12 ans se sont retrouvés sur le complexe sportif du Mondelet à Saint-Sulpice-les Feuilles.

De 10 heures à 17 heures, les catégories U10 à U13 ont suivi un stage dirigé par Samuel Demoly, entraîneur diplômé d'Etat. L'objectif de ce stage était de structurer l'école de foot avec la mise en place d'un programme d'entraînement qui permettra aux jeunes de développer leurs qualités physiques, techniques et tactiques. La saison sera découpée en cycles d'apprentissage. A la fin de chaque cycle, des évaluations seront réalisées par les éducateurs pour mesurer les progrès de chaque joueur.

L'après midi, les plus jeunes (U6 à U9) ont suivi leur premier entraînement tout en bénéficiant des conseils avisés des éducateurs.

Soutien

Pour clôturer cette journée, l'Ecole de foot a offert un pot

de l'amitié, où étaient conviés tous les partenaires et tous les parents. A l'occasion de cette manifestation, elle a remercié toutes celles et tous ceux, qui d'une façon ou d'une autre, apportent leur précieuse contribution matérielle ou financière. Les trois municipalités représentées à cette réunion assurent un soutien inconditionnel aux jeunes pousses de l'Ecole de foot, en mettant à leur disposition et en entretenant les installations indispensables à la pratique du football.

Les dons, reçus des partenaires publics et privés (Communauté de Communes Brame-Benaize et de plusieurs mairies ; des commerçants et artisans d'Arnac la Poste, de Saint-Hilaire-la-Treille, de Saint Sulpice-Les-Feuilles et des communes environnantes ; des particuliers) sont essentiels au bon fonctionnement financier de l'entente. Ils sont utilisés pour l'achat de matériel pour les entraînements et pour les matches. Ils sont également affectés au financement de différents stages comme celui du début de saison. Les enfants ont revêtu leurs nouvelles tenues et n'en étaient pas peu fiers ! L'Ecole de Foot a remercié Joël Dubois et Stéphane Pinardon, présidents des deux clubs, qui la soutiennent dans son projet.



RESULTATS

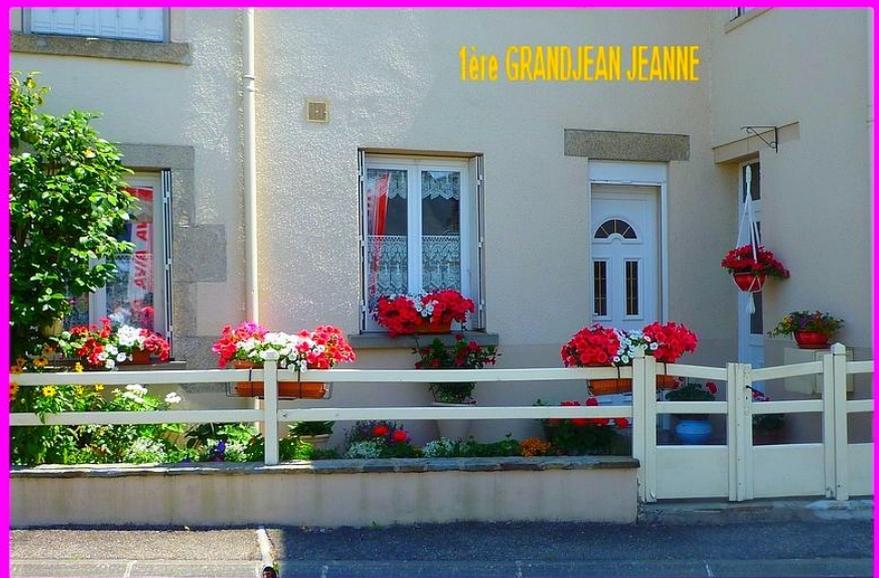
RESULTATS

2011

des Maisons



Balcon
Terrasse



Espace Public

du concours Fleuries

Espace Public



Maison
Individuelle

Maison
Individuelle





Maison
Individuelle





Maison
Individuelle





Maison
Individuelle



La Transe Gaule 2011

Jeudi 18 août 2011, la 9ème étape de la neuvième édition de la Transe Gaule se terminait sur la place de l'église de notre commune.

68,8 kms ce sont ce que les concurrents devaient courir sur cette longue étape qui les a vus partir de Angles sur Anglin, confluent du Poitou, de la Touraine et du Berry pour aboutir en Limousin. Cette étape de Saint Sulpice les Feuilles est l'étape mi-parcours qui emmène nos concurrents de la Manche « Roscoff » à la Méditerranée « Gruissan-plage » pour 1150 kms de course à pied.

Ils sont 40 à courir les 68,8 kms le premier les avalera en 5 heures 29 minutes et 25 secondes, le dernier en 12 heures et 24 minutes. Les femmes étaient 9, la première mit 6 heures 44 minutes et 18 secondes pour parcourir la 9ème étape.

C'est un bel après-midi qui a vu arriver les concurrents les uns après les autres, fatigués mais toujours souriants, pleins de joie et de bonheur dans leurs yeux et sur leurs visages.

Ceux qui les ont rencontrés ont pu constater que le sport est une grande famille. Les concurrents viennent du monde entier, la chaleur et le plaisir du sport sont internationaux et donnent énormément envie de rencontrer et d'échanger. Le lendemain, le groupe est parti vers la Creuse pour 61 kms, de nouveaux défis physiques, mais toujours avec le sourire.

L'année prochaine nous retrouverons à Saint Sulpice les feuilles, de nouveaux sportifs, cette fois se sera pour la TransEurope, qui partira de Skagen au Danemark jusqu'à Gibraltar en Espagne. Elle passera par notre commune au soir de l'étape 31, soit après 2138 kms. Saint Sulpice sera la première commune traversée de l'ancien parcours de la Transe Gaule traditionnelle.

Nous vous tiendrons informés en 2012 de la suite de cet évènement international et espérons vous voir très nombreux pour applaudir ces champions.



DEPART EN RETRAITE D'ALAIN MAZERAS, POMPIER VOLONTAIRE

Samedi 24 septembre , en présence de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal, du représentant de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, du Président de l'Amicale, des Sapeurs Pompiers actifs et retraités, de ses amis, Alain MAZERAS se voyait récompenser pour ses 37 années et 6 mois de service auprès de la population comme sapeur pompier volontaire.

Agé de 22 ans, Alain intègre le centre de secours de saint Sulpice les Feuilles en tant que sapeur pompier 2ème classe. Après plusieurs formations, Alain obtient le 26 juin 1974, le brevet national de secourisme, la réanimation le 12 février 1980 puis en novembre 1980, le secours routier.

22 ans plus tard, avec les nouvelles réformes imposées au secourisme, il obtient le droit de se servir du défibrillateur semi-automatique.

Monsieur PAGNAT Dany, Lieutenant du centre d'incendie et de secours de Saint Sulpice les Feuilles retrace toute sa carrière de pompier volontaire. Le 1er décembre 1987 Alain reçoit la distinction de sapeur pompier 1ère classe, en 1992 il est décoré de la médaille d'honneur, échelon argent pour ses 20 ans de service, il continue son ascension, en 1997 la médaille de vermeil pour 25 ans de service et obtient le grade de caporal en 2000.

Alain reçoit aussi la médaille de la protection civile pour sa participation à la tempête de 1999, puis termine en haut de l'échelle en juin au grade de sergent.

Ses camarades pompiers le félicitent et le remercient pour son travail accompli au sein du centre et auprès de la population et remercient aussi Ginette son épouse. La relève est assurée par son fils Jérôme, pompier volontaire depuis 1999.

La médaille du mérite départemental lui est remise par le représentant de l'union départementale des sapeurs pompiers de la Haute-Vienne et Monsieur le Maire lui remet la médaille de la commune.

Après avoir reçu des cadeaux par l'Amicale des sapeurs pompiers et la municipalité, un vin d'honneur a été offert par la commune et un repas offert par l'amicale ont permis de terminer la soirée. Alain, nous te souhaitons une bonne et longue retraite en compagnie de ta famille et de tes amis.



Depuis le 05 Septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. 166 élèves et 8 enseignants ont fait leur rentrée !

Suite au départ à la retraite de Mr Jude, nous avons accueilli Mademoiselle Marie-Charlotte Carité à qui nous souhaitons la BIENVENUE. Elle assure le complément de mi temps dans la classe de CM1 le lundi et mardi et décharge la Directrice le jeudi en classe de CP/CE1.

Cette rentrée a été marquée par quelques nouveautés :

- L'accueil des enfants nés entre janvier et juin 2009 en classe de Toute Petite Section.
- Une convention signée entre les municipalités de Lussac les Eglises, Saint Sulpice les Feuilles et l'Inspection Académique a permis à 7 enfants de l'école de Lussac de poursuivre leur scolarité en classe de Cm1 et Cm2 dans notre école.

Voici donc la répartition et les effectifs 2011/2012 :

TPS/Petite Section : 21 CE1/CE2 : 27

Moyenne Section : 21 CM1 : 22

Grande Section : 24 CM2 : 23

CP/CE1 : 28

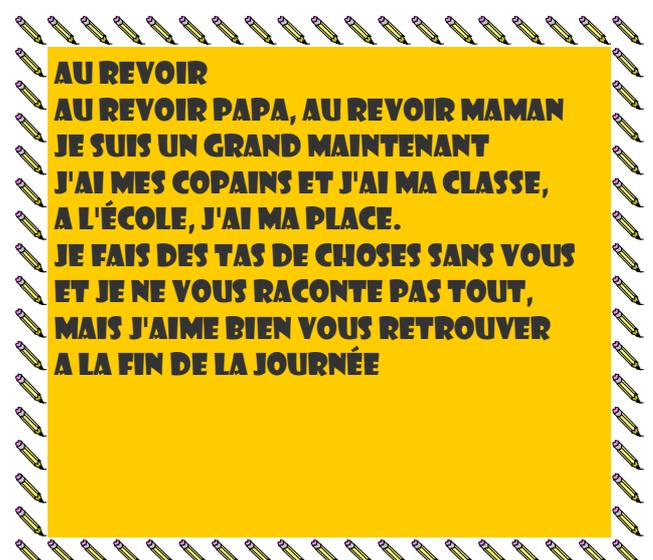
Dès le 1er Septembre tous les enseignants du Réseau Nord (écoles de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, Lussac Les Églises, Arnac La Poste, Dompierre Les Églises, Saint Léger Magnazeix, Saint Hilaire), se sont retrouvés pour élaborer ensemble des projets pour 2011/2012. Voici les grandes lignes qui permettront aux enfants d'être toujours plus acteurs de leur apprentissage :

- projet communication avec la poursuite du blog <http://blogs.crdp-limousin.fr/87-reseau-nord-haute-vienne/>
- projet sciences
- projet arts visuels/ découverte du monde autour des cabanes.
- Projet maîtrise de la langue autour des contes de Perrault
- des rencontres sportives et culturelles

A tous les enfants, parents, enseignants et personnel communal au service de l'école, je souhaite une très bonne année scolaire.

Marie-Claire TIXIER

P.S. : petites comptines pour dédramatiser la rentrée.





association
**PRÉVENTION
ROUTIÈRE**

RECHERCHE BENEVOLAT

L'Association Prévention Routière de LIMOGES (87) recherche des bénévoles afin de poursuivre ses actions de lutte contre l'insécurité routière et ses informations pour prévenir les risques d'accidents routiers.

Nous recrutons deux catégories de personnes, hommes et femmes :

Des jeunes gens (entre 18 et 30 ans) afin d'assurer des opérations « Sam, le Capitaine de soirée » dans les discothèques de la Haute-Vienne.

Des personnes de 30 à 70 ans, afin d'assurer des actions de sensibilisation dans les écoles, collèges, lycées, foires et autres.

Si vous êtes intéressé(e) et désirez plus de renseignements, contactez-nous !

soit par courrier :

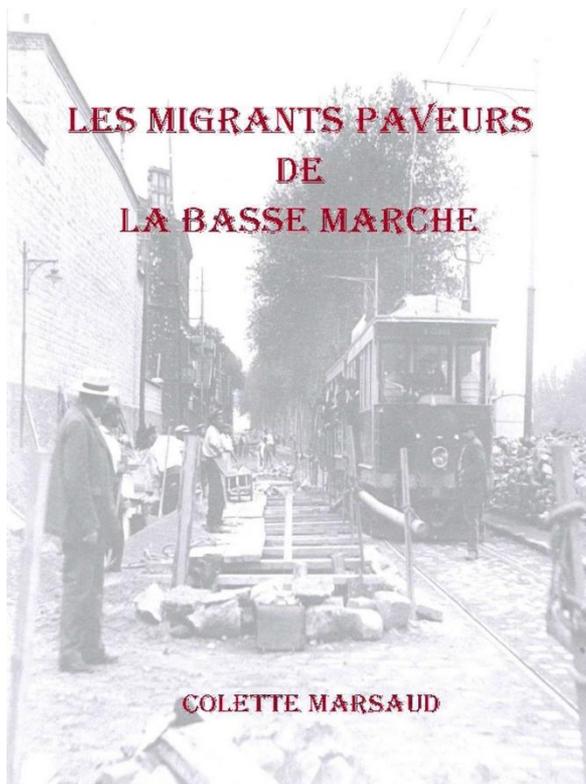
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

10 rue général Cézé

87000 LIMOGES

téléphone :

05 55 77 13 32



DE L'HISTOIRE LOCALE

LES MIGRANTS PAVEURS DE LA BASSE MARCHE
par
Colette MARSAUD

Cette recherche permet, depuis le pavage des rues de Paris, sous le règne de Philippe Auguste, de découvrir le principe de la migration temporaire des paveurs.

L'objectif a été de présenter les causes et les conditions de la migration, les activités professionnelles avec les matériaux et les outils employés, sans négliger l'aspect social avec le fonctionnement de la Société de Secours Mutuels dite de Saint Roch.

Cet ouvrage rappelle aussi le rôle de nombreuses familles issues de notre région dans la création d'entreprises de pavage et de travaux publics en général.

La conclusion montre à quel point le « pavé » a joué un rôle méconnu et inattendu dans notre Histoire.



Colette MARSAUD
descendante de migrants paveurs.
Professeur d'Histoire et Géographie
au Collège de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Ce livre a été réalisé avec l'appui du
Syndicat d'Initiative de la Benaize
et de la
Communauté de Communes Brome-Benaize.

25 €

Le livre « les migrants paveurs de la Basse-Marche » de Colette Marsaud est disponible à Saint Sulpice les Feuilles dans les points de ventes suivants :

Librairie Angéline ROBINEAU

Tabac : Ophélie LOIZEAU

Et aussi au Syndicat d'Initiative de la Benaize

Et à La Mairie

ETAT CIVIL



MARIAGES:

Le 30 Juillet 2011 a été célébré le mariage de Cyrille BAYLE Assistant Commercial et de Sabine Lucienne Cécile CHEVAL Clerc de Notaire, domiciliés à Saint Sulpice les Feuilles, Avenue Charles Ferrant.

Le 13 Août 2011 a été célébré le mariage de Laurent BEZAGUET Agent Technique Principal et de Sandrine Claudine NEVEUX Adjoint Administratif, domiciliés à La Trimouille.

NAISSANCE:

Le 31 Juillet 2011 est né à GUERET, Rayan Franck Patrick CHATELIN, fils de Mickaël José CHATELIN et de Océane Maryvonne Simone BROCHET, domiciliés à Saint Sulpice les Feuilles, Avenue de l'Avenir.



PARRAINAGE CIVIL:

Le 27 Août 2011, a été célébré le parrainage civil de Margot Paulette Frédérique TERRIER, fille de Jérôme Michel Laurent TERRIER et de Sabrina Alice Simone TROUVAT.



DECES:



Le 25 Juin 2011 est décédé à Limoges, Bernard Pierre Maurice FOURMAUX, retraité 81 ans, domicilié à Saint Sulpice les Feuilles, rue Jean Jaurès.

Le 25 Juin 2011 est décédée à Limoges, Odette Louise QUINSARD, retraitée 98 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, voie de la reine, veuve de Fernand TOUCHARD

Le 03 Juillet 2011 est décédé à Saint Sulpice les Feuilles, Pascal Joseph Robert Pierre ROBINEAU, retraité 62 ans, domicilié à Saint Sulpice les Feuilles, rue du stade, époux de Joëlle Monique GUIMBARDE.

Le 03 Juillet 2011 est décédée à Saint Sulpice les Feuilles, Marguerite Marcelle AUTEF, retraitée 88 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, résidence du cèdre, veuve de Auguste PHILIPPON.

Le 21 Juillet 2011 est décédée à Limoges, Madeleine POULIDOR, retraitée 71 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, Impasse des Bouguillons, veuve de Louis Jean Gabriel POIRIER.

Le 08 Septembre 2011 est décédée à La Souterraine, Raymonde Odette VALLAUD, retraitée 83 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, Puyfferat, épouse de Eugène MARGUINOT.

Le 14 Septembre 2011 est décédée à Saint Sulpice les Feuilles, Odette Marie Victorine HUSSON, retraitée 88 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, Ratenon, Veuve de Pierre Eugène Albert BRIARD

Le 27 Septembre 2011 est décédée à Saint Sulpice les Feuilles, Germaine CROUZEVALLE, retraitée 94 ans, domiciliée à Saint Sulpice les Feuilles, Rue de Commerce, Veuve de Marcel Edouard DROCHON



TEL: 05 55 76 73 32

FAX: 05 55 76 58 75

Com.sslf@orange.fr

www.st-sulpice-les-feuilles.fr

**Erratum: Bulletin N°14. Il fallait lire SECOURS CATHOLIQUE
et non secours populaire.
Avec les excuses de la Commission Communication**



**RESTO DU CŒUR
DE SAINT SULPICE LES FEUILLES
OUVERTURE LE MARDI
CAMPAGNE D'HIVER
DE DECEMBRE A MARS
INTER CAMPAGNE
DE MAI A SEPTEMBRE**

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le samedi: 8h30-12h00

LES MANIFESTATIONS NOVEMBRE-DECEMBRE-JANVIER 2012

NOVEMBRE

Vendredi 11: Randonnée du
Foyer Rural

Jeuudi 17: Jeunesse Musical de
France

Samedi 19: Chorale Diapason
Banda

DECEMBRE

Mardi 06: Goûter Noël
Club du 3ème Age

Samedi 10: Repas des Aînés

Dimanche 11: Marché de Noël

Mercredi 14: Noël des enfants de la
Commune

Samedi 17: Loto du foot (AMS)

JANVIER

Samedi 07: Sainte Barbe
Amicale des Sapeurs Pompiers

Mercredi 11: Galette des Rois
Club du 3ème Age

**RENDEZ VOUS AU MARCHE DE NOEL
LE 11 DECEMBRE 2011**

Bulletin réalisé par: Alain JOUANNY, adjoint à la communication

Monique PINARDON, Nelly CARMASOL, Catherine FILLOUX, Patricia MARTIN. Conseillers à la communication.

LONGEAUD Jordan, RIGOLET Matthias, AUCHARLES Medhi, BECK Dorian, COYAT Marine, GOULIF Fatima, MARTIN Clara, MERVEILLIE Lise, PAPUCHON Flavien, TROMPEAU Roméo. Conseillers à la communication du Conseil des jeunes

Directeur de la publication: Hervé BERNARD Maire de Saint Sulpice les Feuilles